

Personnel communal

Madame Hommet, notre secrétaire de mairie, va devoir s'absenter quelques mois, et ce pour raison de santé. Nous lui souhaitons, de tout cœur, de reporter l'énergie qu'elle manifeste à son poste de travail pour combattre et vaincre son souci actuel.

Bon courage à vous et à bientôt le plaisir de vous retrouver en pleine forme au secrétariat !

L'ensemble du conseil municipal.

A noter : madame Hommet sera remplacée par madame Guesnon (adjointe administrative territoriale stagiaire, à droite sur la photo) et madame Michaut (adjointe administrative territoriale depuis 1994, à gauche sur la photo).



Réunion publique

Suite aux inquiétudes formulées par plusieurs habitants sur la mise en place de la redevance incitative de collecte des déchets ménagers en janvier 2013, le conseil municipal vous convie à une réunion publique le vendredi 23 mars à 20h, salle communale.

Vous pourrez poser toutes vos questions sur ce thème au responsable du dossier pour la communauté de communes Evrecy Orne Odon.

A noter : toujours pas de date officielle pour le tri sélectif à domicile sur notre commune (sacs de couleur), prévu en début d'année, on parle maintenant de septembre ...

Rendez-vous avec notre député

Les prochains rendez-vous avec Jean-Yves Cousin, député du Calvados, ou avec son attaché parlementaire Claire Bosanski, se tiendront à Bourguebus (jeudi 8 mars, 18h/19h en mairie), Thury Harcourt (jeudi 15 mars, 18h/19h en mairie) et à Vassy (jeudi 22 mars, 18h/19h en mairie).

Actualité municipale

Suite aux attentes que vous avez exprimées lors des réunions publiques, l'année 2012 verra se réaliser un ensemble de travaux sur la commune. Travaux financés sur les budgets 2011 (provisions), 2012 et 2013.

En premier lieu, l'idée est de créer une voie qui permettrait aux piétons et cycles de traverser la commune en toute sécurité depuis le Pont du Coudray jusqu'au lotissement du Clos du Chateau. Pour cela, la rue de la Cavée (voir plan page suivante, point 6) va être aménagée avec une bande de roulement bitumée de 1,50 mètre de large et éclairée par trois candélabres. Le coût total est de 7200 €, une subvention dans le cadre de l'aide aux petites communes rurales va être attribuée. Il sera ainsi possible d'éviter la partie dangereuse de la rue du Pont du Coudray, la mise en place de trottoirs y était impossible faute d'une largeur suffisante.

Dans son prolongement, l'accès au centre bourg pourra se faire par la rue des Pommiers (voir point 10 sur le plan). Dans cette rue, très fréquentée par les piétons, le trottoir côté gauche en remontant accueillera également une bande de roulement bitumée. Il est à noter que ces trottoirs n'ont jamais été bitumés. Par temps humide, il fallait éviter les flaques d'eau ou de boue et les poussettes étaient repoussées sur la chaussée ...

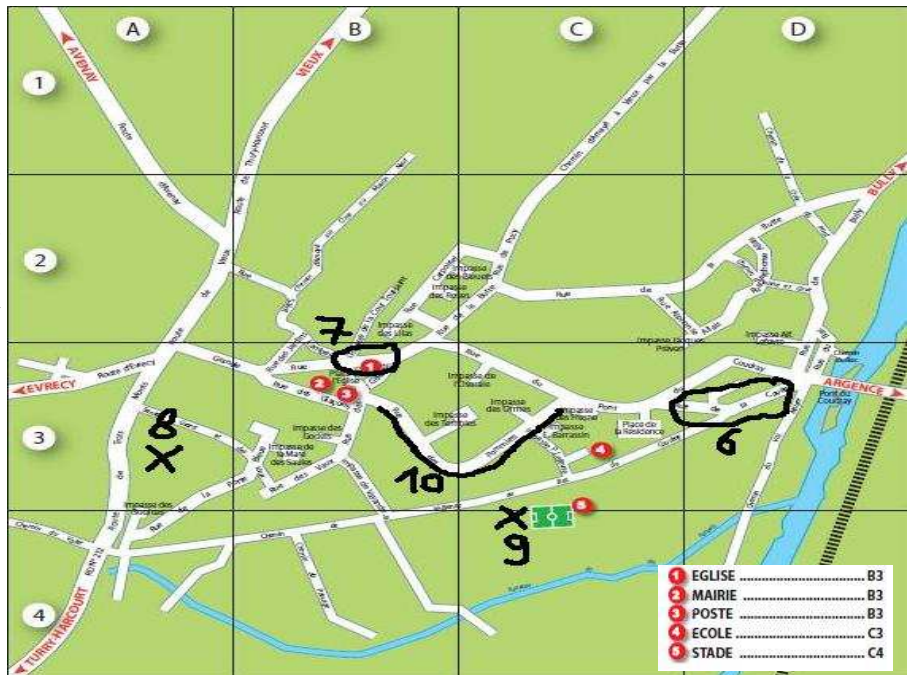


La sécurité sur le centre bourg n'est pas oubliée. Deux passages surélevés de plusieurs mètres de large, séparés par quelques dizaines de mètres et délimitant une zone 30 km/h, vont être installés au niveau de l'église (voir point 7 sur le plan). Le premier à hauteur de l'abribus donnant sur la place de la mairie, le deuxième à hauteur du portillon d'accès au cimetière, mitoyen de la rue piétonne des Godets. Le coût total est de 18 000 €, en attente d'une subvention au titre des amendes de police. Cette réalisation permettra aux piétons de traverser la Grande Rue en toute quiétude, en centre bourg, tout en réduisant sensiblement la vitesse des véhicules en transit sur notre commune.

Actualité municipale (suite)

En second lieu, dans un autre domaine, les deux terrains de tennis communaux (voir point 9 sur le plan), en accès libre et gratuit, n'étaient plus praticables. Le revêtement, trop ancien, partait en gravillons. Pour un coût de 8000 € (moins 700 € de subvention venant de l'enveloppe parlementaire), les deux courts vont être remis à niveau puis recouverts d'une résine par une entreprise spécialisée. Cette solution permettra la pratique du tennis dans de bonnes conditions pour une dizaine d'années. Une solution plus définitive était possible (reconstruction des deux courts) mais le coût qui avoisinait les 30 000 € a été jugé peu raisonnable par le conseil municipal. Cette rénovation va, de plus, permettre de relancer une activité tennis sur la commune organisée par M. Bilhaut et l'association LSAO (voir article dans cette gazette, page 4).

Enfin, la commune accueillera en 2013 un nouveau lotissement. C'est M. Cerda (architecte d'intérieur et décorateur à Caen, agissant en tant que promoteur), assisté par un géomètre, qui s'est porté acquéreur du terrain mitoyen à la route de Trois Monts (voir point 8 sur le plan). La société de M. Cerda se chargera de la viabilisation et de la commercialisation de ce projet avec libre choix du constructeur. L'entrée se fera par la route de Trois Monts, une pénétrante est prévue avec le lotissement du Clos du Château. Les futurs habitants accéderont à pied au centre bourg par la sente des Vaux, le chemin de Vaillande ou l'impasse des Godets. La commission urbanisme restera vigilante quand au respect des règles d'urbanisme et à la bonne intégration de ce lotissement à la commune qui pourrait alors dépasser les 1100 habitants avec un renouvellement bienvenu des effectifs de l'école.



Initiation aux gestes d'urgence

Le service Promotion Santé de la Mutualité Française de Normandie et la commune d'Amayé sur Orne, proposent une session gratuite de formation aux gestes d'urgence pédiatriques à destination des habitants de la commune (à partir de 18 ans) en partenariat avec la Croix Rouge Française. L'objectif est d'apprendre à faire face aux situations d'urgence le mieux possible avant l'arrivée des secours et ainsi de réduire les risques liés aux accidents de la vie courante. Les places sont limitées à 15 personnes.

Cette formation se déroulera le samedi 28 avril 2012 de 9h à 12h dans la salle communale. Pour vous inscrire, contactez le secrétariat de la mairie.

Expo'Osons

La commission culture et communication et l'ensemble des artistes participants se sont récemment réunis pour faire le bilan de la première édition d'Expo'Osons à la salle communale. Les 12 artistes exposants saluent unanimement la réussite de cette manifestation et souhaitent reconduire l'expérience. Une édition tous les deux ans permettrait à chacun de renouveler ses créations. Rendez-vous donc en 2013 ! (Si vous êtes créateur ou collectionneur, vous pouvez d'ores et déjà réserver votre place en contactant la mairie, bannette Marc Boilay).



ADSL

Notre commune bénéficie maintenant d'une couverture Internet correcte (au moins 1 Mo) grâce aux travaux réalisés par un des fournisseurs d'accès présent sur le marché. Une bonne nouvelle ne venant jamais seule, nous avons récemment appris que nous avons été sélectionnés pour la première tranche des travaux de couverture du département en fibre optique (débit allant de 20 à 100 Mo, trois tranches de travaux prévus sur le département), ce qui nous donne un délai annoncé de 1 à 4 ans. Toutes les infos sur le site : <http://www.calvados.fr/cms/accueil-calvados/actions-departement/se-deplacer-et-communiquer/nouveaux-moyens-communication/reseau-internet-tres-haut-debit-departemental/les-grandes-etapes-du-deploiement>.

Carnaval de l'école

Le traditionnel carnaval de l'école arpentera les rues d'Amayé le vendredi 6 avril. Départ de l'école à 15h. Une distribution de confettis sera organisée et tous les maux de la terre brûleront avec M. Carnaval à 16h15 à l'école. Venez nombreux ! A noter : les volontaires sont les bienvenus pour la fabrication de M. Carnaval. Contactez Mme Salignon au 02 31 80 43 45. De plus, à cette occasion, l'école recherche un petit réfrigérateur (à donner), un petit four électrique et des grandes tables. Par avance, merci.



ADMR

L'ADMR, l'association du service à domicile, est un réseau national proche de chez vous qui propose une large gamme de services à tous : ménage, repassage, garde d'enfants, petit bricolage, petit jardinage, repas à domicile, accompagnement transport, télé assistance ... Trois familles d'Amayé font déjà appel à ses services dont le coût varie en fonction des possibilités de prise en charge ou non. Pour tous renseignements ou pour déposer vos demandes, vous pouvez contacter nos deux représentantes locales : Jacqueline Gouyette (02 31 80 45 90) et Nicole Duvelleroy (02 31 80 43 21).

Vélorail, ouverture des sites à partir du 31 mars. Renseignements au 06 32 88 51 62

Comité des fêtes

C'est dans une ambiance musicale, le 8 janvier, que les membres du comité ont eu le plaisir de partager la galette avec une centaine d'entre vous.

D'autres rendez-vous à vivre en commun nous attendent. Votre présence est toujours un encouragement pour notre équipe de bénévoles. Dans ces temps difficiles « le vivre ensemble » tant préconisé par nos politiques peut prendre tout son sens dans notre petit village.

Quelques dates à retenir : soirée paella, musicale et dansante, le 14 avril. Concours de pétanque le 21 avril. Journée rando le 30 juin (ouverte à tous), le lieu reste à définir. Journée d'excursion à Giverny le 2 septembre (maison de Monet et château des Andelys) avec pour guide Michel de Decker. 2ème Café Littéraire le 17 novembre (et peut-être Didier Decoin en invité !). En attendant le printemps, à bientôt !

Le Président, Michel Hantraye.

Comité des fêtes
D'Amayé sur Orne



Antenne relais

Le 25 janvier dernier, s'est tenue à la salle communale une réunion publique concernant la future installation d'une antenne relais téléphonique sur la commune (invitation dans les boîtes aux lettres) en présence d'une représentante de la société SFR (mandataire) et de la société SPIE (exécutant). 25 habitants se sont déplacés. Parmi les principales questions posées :

- Pourquoi installer une telle antenne à Amayé ?

Réponse : la société SFR a une obligation légale de couverture du territoire, la commune d'Amayé est située en zone noire (c'est à dire très mauvaise couverture pour les téléphones portables).

- Pourquoi installer cette antenne à la station d'épuration et non sur le château d'eau par exemple ?

Réponse : la politique de la société SFR est d'acheter le terrain sur lequel est positionnée l'antenne, plus aucune location de parcelle n'est réalisée. Seule la parcelle située à la station d'épuration répondait à ce critère tout en garantissant une parfaite couverture, à condition de monter le pylône à une hauteur importante (à noter : le conseil municipal avait refusé le premier projet situé sur le stade).

- Les ondes émises par cette antenne représentent-elles un risque pour la santé ?

Réponse : la quantité d'onde émise par cette antenne respecte les seuils préconisés par l'Organisation Mondiale pour la Santé et divers autres organismes nationaux et internationaux. De plus, à la demande du conseil municipal, des mesures régulières seront réalisées à divers points de la commune par un organisme indépendant, mesures financées par la société SFR.

- Les autres opérateurs téléphoniques vont-ils utiliser cette antenne ?

Réponse : à la demande du conseil municipal, les autres opérateurs téléphoniques ont été contactés. Ils ont tous répondu négativement à la proposition de sous-location par la société SFR aux conditions habituelles pour ce type de procédure. A charge des abonnés de faire pression sur leur opérateur pour changer ce fait.

Les travaux devraient débuter très prochainement.

Au joli Pont du Coudray



L'établissement "Au Joli Pont du Coudray" loue la nouvelle salle de réception, entièrement rénovée, la piste de danse et l'hébergement avec libre choix du traiteur.

Philippe Lemaitre propose de multiples prestations pour que votre évènement (mariage, baptême, séminaire...) soit réussi avec des souvenirs inoubliables ! Hors saison, Philippe Lemaitre organise des soirées à thème tous les week-ends avec snack sur place (réservation conseillée). Le descriptif des soirées est sur www.aujolipontducoudray.com. Petit à petit, les habitants d'Amayé/Orne poussent la porte "Au Joli Pont du Coudray", Philippe Lemaitre les en remercie !





Panier Sympa

Je tenais à remercier chaleureusement M. Jean-Michel René (agent technique municipal) pour être venu, un dimanche matin, déblayer la neige sur le parking de la superette. Les clients, présents en nombre ce jour-là, ont apprécié de pouvoir accéder plus facilement au magasin. Je me permets de vous rappeler les horaires du magasin : du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 16h à 19h30. Dimanche et jours fériés de 8h30 à 12h30.
Téléphone : 02 31 43 76 22

Martine Lafontaine, gérante du Panier Sympa.

Tennis

Les deux terrains de tennis du stade furent construits en 1987 par la société J. Becker sur initiative et financement de la commune d'Amayé pour la somme de 339 900 francs (51 900 €).

La gestion des terrains a été confiée au Tennis Club d'Amayé dès la fin de la construction. Les terrains étaient entretenus par le club pour l'équipement (filets, chaises d'arbitre, panneaux ...), le gros œuvre étant à la charge de la commune.

Le Club House (petit bâtiment mitoyen des courts) fut installé et financé par le club en 1989 pour la somme de 7 236 Francs (1 100 €).



De gauche à droite, M. Forant (président du LSAO et adjoint municipal), M. Bilhaut (ancien président du Tennis Club d'Amayé) et M. Delaunay (responsable de la commission jeunesse et sports).

Le Tennis Club d'Amayé (association loi 1901) a vu le jour le 30 avril 1987 lors d'une assemblée regroupant M. Baglin, M. et Mme Bilhaut, M. Bouland, M. Chable, Mme Corbin, M. Ebran, M. Elie, M. Guernion, M. Houet, Mme Lebourgeois, M. Lenepveu et M. Pinchard. M. Bilhaut en fut le président élu jusqu'en 1993. Christine Corbin suivie de Ans Bilhaut prit le relais jusqu'à la dissolution du club en 1998.

Le club, affilié à la FFT et à la Ligue de Normandie, a rapidement rassemblé 150 membres actifs (la commune d'Amayé comptait alors 240 foyers !). Il organisait 2 tournois par an dont un double mixte au printemps, très fréquenté et convivial. Les terrains accueillait des stages et des cours qui déménageaient à la salle couverte d'Evrecy en hiver.

Les jeunes joueurs et des adultes participaient régulièrement aux championnats de printemps de la Ligue. A partir de 1999, la gestion et l'entretien des courts ont été rendus à la commune qui a confié cette tâche au club de tennis de Baron/Odon. L'accès aux terrains était alors payant, la fréquentation en baisse.

Depuis maintenant 3 ans, la commune en a repris la gestion et a choisi de rendre gratuite leur utilisation. Une seule obligation : libérer les terrains à chaque heure en cas d'attente d'autres joueurs. L'expérience s'est avérée concluante : aucune dégradation et une fréquentation en forte hausse. L'association LSAO (Le Sport à Amayé sur Orne) a même organisé plusieurs stages d'une semaine (5 fois 1h30) pendant les vacances scolaires avec, chaque fois, une quinzaine de participants.

La rénovation des courts prévue au printemps (voir l'article sur l'actualité municipale) va permettre à M. Bilhaut, un des membres fondateurs du Tennis Club d'Amayé, de relancer une activité tennis pérenne sur la commune. En partenariat avec l'association LSAO (affiliée Ufolep), M. Bilhaut envisage d'organiser, probablement dès cet été, des stages, cours et tournois amicaux ouverts à tous les niveaux. Guettez les prochaines informations dans la gazette !

Mairie :

Accueil par Mmes GUESNON et MICHAUT lundi (10h-12h), mercredi (9h-12h), jeudi (16h-19h) Tel : 02.31.80.54.49 Fax : 02.31.30.22.05 N° d'urgence : 06 45 17 47 56
Mail: mairie-amayé-surorne@wanadoo.fr ou par courrier (boîte aux lettres derrière la mairie)

